

Lettre ouverte à Mme le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et à M. le Ministre de l'Éducation Nationale

Nous voulons des enseignants compétents et qualifiés

Madame le Ministre, Monsieur le Ministre,

Malgré l'hostilité et le rejet de conseils d'administration d'université, de la conférence des présidents d'université (CPU), de plusieurs jurys de Capes et d'agrégation, de l'ensemble des syndicats représentatifs d'enseignants, des syndicats d'étudiants et de lycéens, de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves et de la grande majorité des associations éducatives, vous persistez à imposer la réforme de la formation et du recrutement des enseignants.

En détruisant la formation professionnelle des enseignants, vous sapez, comme le fait déjà la destruction de dizaines de milliers de postes dans les établissements scolaires, l'un des piliers de la république : son école publique et laïque.

La diversité des formations assurées par les différentes universités, placées en situation de concurrence, entraîne une inégalité territoriale. Les professeurs n'auront pas la même formation à Toulouse, Dijon, Paris, Bobigny ou encore Lille. C'est la fin de l'École républicaine. L'année de formation rémunérée est remplacée par une année de master non payée. Cette mesure, si elle n'est pas accompagnée d'un prérecrutement et de rémunérations lors des années de master, ferme plus encore l'accès des enfants des classes populaires aux métiers de l'éducation.

En Master 2 (M2), dernière année avant la prise de fonction dans une classe, le futur candidat devrait dans le même temps mener des recherches universitaires, rédiger un mémoire, le soutenir, éventuellement suivre un stage et préparer le concours ! Cela n'est tout simplement pas possible.

Les étudiants recalés au concours auront un diplôme de « master enseignement ». Nous craignons qu'ils deviennent de fait la cible idéale pour être recrutés en tant que contractuels ou vacataires. La chute vertigineuse des postes mis au concours ces dernières années pourra s'accroître : Des enseignants moins payés, au statut précaire, la compenseront !

Loin d'élever le niveau disciplinaire, les épreuves du concours sont inadaptées : une seule leçon à l'oral dans n'importe quelle matière enseignée à l'école, la didactique du français et des mathématiques minorée-sacrifiée au profit d'une épreuve de « connaissance du système éducatif » purement administrative constituent un recul ! Les stages (en M1 et M2) ne sont pas obligatoires. De plus, ils seront courts, et n'ouvriront droit qu'à des « gratifications ». De plus il est inacceptable que l'on puisse devenir enseignant sans détenir un diplôme spécialisé. Dès la rentrée de septembre 2010, les nouveaux enseignants seront directement affectés dans les classes, sans avoir enseigné réellement de manière encadrée. Ils devront d'emblée assurer le même service, les mêmes tâches, que leurs collègues expérimentés, et tout cela sans avoir appris sérieusement à préparer des séances de cours, des évaluations, à gérer un groupe d'enfants ou d'adolescents, à réagir face aux problèmes de concentration, de motivation, aux difficultés scolaires de tant d'élèves, à travailler en équipe avec leurs collègues et à gérer les relations avec les familles alors que, jusqu'à cette année scolaire, les nouveaux enseignants recevaient une formation basée sur le principe de l'alternance entre des heures de classe et des temps de formation à l'IUFM.

C'est bien la casse de la Fonction Publique, la soumission à la logique comptable de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques), avec l'objectif de faire des économies, que vous voulez nous imposer.

Une autre grave conséquence de cette réforme est la fragilisation des antennes IUFM départementales. Quelles garanties pouvez-vous nous donner pour assurer le maintien du site de Nevers si l'Université de Bourgogne (autonome « grâce » à la loi sur les libertés et responsabilités des universités) était amenée, à cause des restrictions budgétaires qu'elle subit aussi, à réduire, voire à supprimer son engagement à l'antenne de Nevers ?

Cette réforme a-t-elle été articulée avec une réflexion sur l'aménagement du territoire ? Dans la Nièvre, nous connaissons le traumatisme que constitue la fermeture d'une école dans un village. Alors nous n'osons imaginer celui que constituerait pour nous la fermeture de l'antenne départementale de l'IUFM.

Cela signifierait la perte d'un irremplaçable potentiel de compétences professionnelles, de moyens humains et structurels.

Un site départemental présente de nombreux avantages. Il permet l'implication de tous les acteurs de la formation (les professeurs de l'IUFM, les maîtres formateurs des écoles d'application ainsi que les conseillers pédagogiques de l'Education Nationale) et donc un accompagnement, au plus près, des maîtres en formation. Ce, grâce à leur connaissance des réalités du département, des partenaires (I.A., services culturels, intervenants artistiques etc.).

La proximité assure la formation continue de tous les enseignants dans les meilleures conditions possibles et sans augmenter leur empreinte carbone.

Le site de Nevers présente aussi des avantages économiques pour les étudiants qui y trouveront des conditions de logement à prix avantageux.

Il permet aussi de faire vivre un certain nombre de personnes travaillant sur le site et d'accueillir des étudiants nivernais voulant étudier puis travailler près de chez eux.

Pour finir nous vous demandons l'ouverture d'une réelle négociation pour concevoir une formation professionnelle universitaire de qualité, permettant de recruter les enseignants fonctionnaires dont l'Education Nationale a besoin.

Nous voulons que le gouvernement considère la formation des enseignants non comme un fardeau pour le budget de la nation mais comme un investissement pour l'avenir !

C'est pourquoi, nous vous demandons d'entendre nos voix :

abandonnez cette réforme ! Ouvrez des négociations !

L'école est un levier essentiel pour construire une société solidaire respectueuse de chacun et de la planète. C'est un lieu où l'égalité et la fraternité permettent à nos enfants de se construire dignité et liberté. Loin de contribuer à la réussite de tous, les réformes mises en place ces dernières années accentuent les inégalités et le tri social : libéralisation de la carte scolaire, généralisation du bac pro en 3 ans, réforme de l'orientation et de la formation professionnelle, réduction ininterrompue des effectifs enseignants, multiplication du recours aux heures supplémentaires dans le second degré, loi LRU, loi Carle... **Nous avons une autre ambition pour l'école ! Partageons-la ensemble !**

Jimmy Derouault FSU 58	Bruno Guého UNSA éducation	Christine Vaqué Présidente de l'Office Départemental de la Coopération à l'Ecole
Catherine Perret SDEN-CGT 58	André Fourcade SGEN-CFDT	Alain Charlois SNES-FSU
Florence Ombret FOL 58	Christophe Bolle SNUipp-FSU 5	Nathalie Charvy SNESUP-FSU 58